

Bon à savoir !

Lors de la présentation du programme 20/20, on discutait de pneus d'auto...

On mentionnait que les pneus avaient une vie de service, du nouveau pour moi. On rapportait justement que plusieurs personnes étaient décédées à cause de pneus soi-disant trop vieux. PAS USÉS ! Mais trop âgés LORS DE LEUR ACHAT !

Imaginez le paradoxe ! Vous avez bien lu. Trop vieux lors de l'achat.

Voyez en l'explication et la cause ci-après ! Il faut savoir que le caoutchouc durcit avec le temps et se détériore très facilement.

Or, lors de l'achat, on présume en toute bonne foi acheter un produit de bonne qualité.

Ça nous paraît une évidence, non ? ERREUR !

Un rapport démontre que certains vendeurs (même les grands magasins) vendent des pneus qui ne sont plus sécuritaires parce que déjà vieillis par le temps... EN ENTREPÔT. Mais comment donc nous assurer d'un produit "f r a i s" avec le caoutchouc ? Semble-t-il que c'est facile... Lisez ! En effet, il y a un moyen pour déterminer l'âge d'un pneu.

Regardez sur le pneu, il y a le nom du fabricant, la grandeur et d'autres détails qui nous sont déjà familiers d'ailleurs.

Mais, à la fin des ces détails, vous aurez noté des chiffres ou nombres additionnels qui seraient stratégiques à la prévention.

En voici une illustration et la signification essentielle :



237 veut dire - fabriqué la 23e semaine de 1997,

463 veut dire - fabriqué la 46e semaine de 1993,

1402 veut dire - fabriqué la 14e semaine de 2002,

5107 veut dire - fabriqué la 51e semaine de 2007, etc.

Alors, vous avez beau croire avoir acheté des pneus de fabrication récente et sécuritaires, mais il est possible que vos pneus neufs ne soient en réalité pas sécuritaires. En fait, ils seraient déjà d'un âge avancé, de sorte qu'ils présentent des risques potentiellement graves.

Lors de la conduite de l'auto, le pneu peut se détériorer, se décomposer...

Souvenez-vous que les pneus ne devraient jamais être plus âgés que 6 ans, selon le programme 20/20.

Cette situation vous surprend ? Plus, vous inquiète pour votre sécurité et celle des vôtres. Alors, un geste citoyen, s'il-vous-plaît !

Diffusez la présente au cas où... Donc, soyez vigilants quand vous achèterez vos pneus d'hiver.....